

Procès-verbal de la 9e assemblée générale annuelle des membres de la Caisse Desjardins du Centre de La Haute-Côte-Nord, tenue le jeudi 20 avril 2023 à 18h30.

## **Ordre du jour**

- 1. Ouverture de l'assemblée**
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
  
- 2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
  - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
  - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
  - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
  - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022
  
- 3. Retour sur l'année 2022**
  - 3.1. Rapport du conseil d'administration
  - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
  - 3.3. Rapport financier
  - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
  
- 4. Période de questions**
  
- 5. Propositions soumises au vote**
  - 5.1. Adoption de résolutions spéciales
    - 5.1.1. Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse et/ou adoption d'un règlement intérieur de rotation
  - 5.2. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)
  
  - 5.3. Élection des membres du conseil d'administration
    - 5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
    - 5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature
    - 5.3.3. Présentation des personnes candidates
    - 5.3.4. Élection par acclamation
    - 5.3.5. Élection par votation (vote en différé)
  
  - 5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
  
- 6. Fin de la rencontre et remerciements**
  
- 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

### **1. Ouverture de l'assemblée générale**

#### **1.1 Mot de bienvenue**

M. Jean-Maurice Tremblay, président du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux membres, se présente et déclare l'assemblée ouverte à 18h50. M. Tremblay présente les gens qui l'accompagnent :

M. Pierre Kaltenback, vice-président du conseil d'administration et président du CGÉ

M. Magella Bouchard, secrétaire du conseil d'administration

M. Dominic Franc, directeur général intérimaire

Mme Tania Tremblay, adjointe administrative

De plus, M Tremblay sera assisté de l'équipe de soutien en ligne pour voir au bon déroulement de l'assemblée.

M Jean-Maurice Tremblay informe les membres que la formule d'assemblée générale à distance implique qu'ils pourront voter en direct sur certains sujets alors que d'autre feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 jours suivant l'AGA.



## 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Présentation d'une capsule vidéo introductive de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

## **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

### 2.1 Règle pour participer à l'AGA

L'assemblée étant tenue en mode virtuel, les modalités qui faciliteront le bon déroulement et les interactions sont présentées par M. Magella Bouchard.

Ces modalités portent notamment sur :

- La façon de poser des questions ou de proposer ou d'appuyer une recommandation du conseil d'administration
- La période de questions qui aura lieu à la toute fin des présentations seulement sur les sujets prévus à l'ordre du jour

### Précision sur les membres

M. Magella Bouchard précise que l'AGA est réservée exclusivement à ses membres. Toutefois, considérant qu'elle se déroule en mode virtuel, il est possible que d'autres personnes soient en ligne.

On rappelle que seul un membre de plein droit de la Caisse pourra proposer ou appuyer une proposition et voter lors de la période de 4 jours prévue après l'assemblée.

Définition membre de plein droit :

- Une personne physique âgée d'au moins 18 ans et qui remplit les conditions relatives au lien commun prévu dans la Loi c'est-à-dire qu'il réside, est domicilié ou travaille au Québec;
- Une personne morale ou une société;
- Un membre réadmis, membre de plein droit;

### 2.2 Vote en direct – Nomination des scrutateurs

M. Jean-Maurice Tremblay précise que pour cette assemblée générale à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux scrutateurs. Il recommande alors :

- Mme Tania Tremblay
- Mme Mélanie Levesque

Il explique qu'elles seront chargées de recueillir le résultat des votes afin qu'il puisse leur communiquer par la suite.

Je vous informe que (retiré) propose d'adopter la résolution et qu'il est appuyé par (retiré).

Les membres ont 60 secondes pour voter pour ou contre.

100% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : accepté

### 2.3 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par M. Magella Bouchard.

#### **1. Ouverture de l'assemblée**

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins

#### **2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**

- 2.1. Règles pour participer à l'AGA
- 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
- 2.3. Adoption de l'ordre du jour
- 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 20 avril 2022

#### **3. Retour sur l'année 2022**

- 3.1. Rapport du conseil d'administration
- 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
- 3.3. Rapport financier
- 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu



#### 4. Période de questions

#### 5. Propositions soumises au vote

##### 5.1. Adoption de résolutions spéciales

5.1.1. Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse et/ou adoption d'un règlement intérieur de rotation

##### 5.2. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

##### 5.3. Élection des membres du conseil d'administration

5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection

5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature

5.3.3. Présentation des personnes candidates

5.3.4. Élection par acclamation (si applicable)

5.3.5. Élection par votation (vote en différé) (si applicable)

##### 5.4. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

#### 6. Fin de la rencontre et remerciements

#### 7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Je vous informe (retiré) propose d'adopter la résolution et qu'il est appuyé par (retiré).

100% des membres ont voté en faveur de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté.

#### 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2022

M. Tremblay mentionne que nous devons maintenant adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 avril 2022.

Il explique qu'il a été déposé sur le site internet au même moment que l'avis de convocation a été déposé. Étant donné que les membres ont eu l'occasion de prendre connaissance du PV avant l'aga, le président mentionne que nous n'en ferons pas la lecture.

Je vous informe que (retiré) propose d'adopter la résolution et qu'il est appuyé par (retiré).

100% des membres ont voté en faveur de l'adoption du procès-verbal.

### 3. Retour sur l'année 2022

#### 3.1 Rapport du conseil d'administration

M. Jean-Maurice Tremblay nous livre le rapport du conseil d'administration.

Il présente à tour de rôle les personnes qui siègent au CA.

M. Tremblay nous présente les principales réalisations de la dernière année et les orientations que la caisse s'est fixées.

Il remercie les employés et administrateurs sans qui la caisse ne pourrait atteindre les objectifs établis ainsi que les membres pour leur confiance.

#### 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Voici le bilan de la surveillance relative à 3 règles déontologiques pour la dernière année.

- Aucune situation de conflits d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent.
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Rapport présenté par Jean-Maurice Tremblay, président.

#### 3.3 Rapport financier

Avant la présentation des résultats de notre caisse, une courte vidéo sur le résultat financier du mouvement est présentée.

Le directeur général, M Dominic Franc, présente le rapport financier pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022, la caisse est en bonne position dans son marché grâce à un



volume d'affaires sous gestion de 265,93 M\$. Une hausse de 2,10 % par rapport à l'an passé (260,52 M\$).

L'année 2022 s'est terminée avec un actif de 146,65 M\$, soit une augmentation de 8,13 % par rapport de l'an passé qui se chiffrait à 135,62 M\$.

Le passif de la caisse est de 129,53 M\$, affichant une croissance de 8,84 %. Les dépôts totalisent désormais 125,37 M\$, tandis que les emprunts de la caisse se chiffrent maintenant à 0 M\$. Enfin, au 31 décembre 2021, l'avoir a connu une hausse, passant à 17,11 M\$, soit une croissance de 3,05 %.

Pour ce qui est des excédents d'exploitation, ils ont connu une augmentation de 13,68 % passant de 2,07 M\$ en 2021 à 2,35 M\$ en 2022.

Et pour terminer, les excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres à lui aussi connu une baisse. Il passe de 0.99 M\$ en 2021 à 0.79 M\$ en 2022.

### 3.4 Présentation des engagements de la caisse dans son milieu

#### **Utilisation fond d'aide au développement du milieu**

Le compte rendu est présenté par M. Pierre Kaltenback.

M Kaltenback explique que grâce au fond d'aide au développement du milieu ainsi qu'aux dons et commandites de la caisse, plusieurs organismes et institutions ont pu recevoir de l'aide.

En effet, 26 000 \$ a été remis pour soutenir des initiatives porteuses dans différents secteurs d'activité.

- *Éducation – 14 400 \$*
- *Santé et saines habitudes de vie – 3 600 \$*
- *Développement économique, emploi et entrepreneuriat - 400 \$*
- *Engagement social et humanitaire – 7 600 \$*

Il explique qu'en 2021, la caisse a élaboré un plan d'engagement et de proximité auprès des membres de notre communauté. Elle s'est aussi dotée d'une politique d'investissement qui a été rendu public sur le site de la caisse.

À l'aide d'un sondage fait aux membres et de ce plan d'engagement, les administrateurs de la caisse ont pu établir 3 priorités d'investissement. Soit :

- La création et le maintien d'emplois
- L'éducation et la persévérance scolaire
- La Vitalité du milieu

#### **4. Période de questions au conseil d'administrateur**

Aucune question n'a été posée.

#### **5. Propositions soumises au vote**

##### 5.1 Adoption de résolution spéciale

M. Magella Bouchard fait la présentation de la proposition de modification au RIC

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration recommande de regrouper les Groupes protégés par secteurs A, B, C et D en un seul groupe afin de permettre le renouvellement en favorisant l'approche du profil collectif enrichi.

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration souhaite attribuer à ce nouveau groupe les huit (8) postes qui étaient réservés aux groupes protégés par secteurs;

**ATTENDU QUE** la Réserve indienne de Pessamit fait partie du territoire stratégique d'une autre caisse;

**ATTENDU QUE** le conseil d'administration recommande de réviser la description des groupes.



Il est proposé d'adopter, par la présente résolution spéciale, la modification suivante au *Règlement intérieur de la caisse* :

- que l'option B de l'annexe « A » décrivant les groupes et prévoyant la répartition des administrateurs dans lesdits groupes soit modifiée de manière à revoir la description du groupe U et à remplacer les Groupes A à D pour ne créer qu'un seul groupe de secteurs protégés de la façon suivante :

**Groupe A** : (8) Membres en provenance du groupe défini par les limites de la Ville de Forestville, des municipalités de Colombier, Longue-Rive et Portneuf-sur-Mer et le territoire non organisé de lac-au-Brochet.

**Groupe U** : (1) Poste universel ouvert à tout membre résidant, domicilié ou travaillant au Québec

La présente résolution spéciale entrera en vigueur au lendemain de la clôture de la présente assemblée générale annuelle.

Mme Tania Tremblay, adjointe administrative, verbalise les principaux changements.

Je vous informe que (retiré) propose d'adopter la résolution et qu'il est appuyé par (retiré).

Plus de 2/3 des membres ont voté en faveur de la modification.

La modification au RIC telle que décrite ci-haut est acceptée.

## 5.2 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) :

Précision par M Jean-Maurice Tremblay que les scénarios qui sont recommandés par le conseil d'administration sont les plus avantageux pour les membres et totalement conformes aux encadrements applicables. De plus il assure aux membres que toute la documentation de référence sera disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse.

### L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

Présentation du scénario de répartition des excédents annuels recommandé par le conseil d'administration par M. Dominic Franc.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres <sup>1</sup>	
	Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	6 469 k\$
	Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM <sup>2</sup>	23 k\$
	Ajustement net relatif aux ristournes   ANNÉE PRÉCÉDENTE	0 k\$
	<b>Solde des excédents à répartir   AU 31 DÉCEMBRE 2022</b>	<b>7 280 k\$</b>
	Affectation au FADM	(50) k\$
	Affectation à la RRE	(1 361) k\$
	Affectation à la réserve générale	(5 869) k\$
	<b>Solde des excédents à répartir</b>	<b>0</b>

<sup>1</sup> Inclut 285 k\$ de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes  
<sup>2</sup> Net d'impôt  
| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu  
| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

Présentation du scénario de versement de ristournes, provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes par M. Dominic Franc.



Proposition sur la répartition des excédents annuels

RISTOURNE VOLUMES <sup>1</sup>	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes			33 k\$
Épargne et placements	0,50 \$		27 k\$
Fonds			11 k\$
Prêts et marges de crédit			50 k\$
<b>RISTOURNE ASSURANCES<sup>2</sup></b>	<b>23 \$/1 000 \$ de prime</b>		<b>64 k\$</b>
<b>RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT<sup>2</sup></b>	<b>0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets</b>		<b>20 k\$</b>
<b>RISTOURNE PRODUITS<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 50 \$<sup>3</sup></b>		<b>78 k\$</b>
<b>RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE<sup>2</sup></b>	<b>Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions</b>		<b>2 k\$</b>
<b>TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES</b>			<b>285 k\$</b>

<sup>1</sup> Soumise au vote lors de l'assemblée. <sup>2</sup> Taux établis par la Fédération des caisses L' Jardins du Québec. <sup>3</sup> Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.



Je vous informe que (retiré) propose d'adopter la résolution et qu'il est appuyé par (retiré).

Que le projet de répartition des excédents annuels pour l'année se terminant le 31 décembre 2022 ainsi que le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes soit soumis au vote après l'assemblée.

### 5.3 Élection des membres du conseil d'administration

#### 5.3.1 Nomination des officiers

M. Jean-Maurice Tremblay agira à titre de président d'élection et M. Magella Bouchard agira à titre de secrétaire d'élection.

#### 5.3.2 Rapport du comité de candidature

Rapport présenté par : Magella Bouchard

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 18 janvier 2023 de la façon suivante : affichage dans notre établissement, diffusion sur nos canaux virtuels (notre microsite, notre page Facebook), publicité dans le journal local et publicité à la radio.

Pour l'assemblée générale de cette année, 5 postes sont à combler et le conseil d'administration est plus particulièrement à la recherche de membres candidats répondant aux critères suivants :

- des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants :
  - Expérience membres/clients
  - Gestion financière
  - Gestion d'entreprise
  - Droit et déontologie
  - Gestion des RH
  - Communication
  - Éducation
  - Technologie de l'information
- 2-3 femmes et 2-3 hommes pour atteindre la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature.
- Des personnes représentant la diversité ethnoculturelle

#### 5.3.3 Présentation des personnes candidates

À l'issue de la période de mise en candidature, la Caisse a reçu 4 candidatures qui répondent aux conditions et aux qualités requises par la Loi, le Règlement intérieur et le Code de déontologie de Desjardins.

Candidatures reçues POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES	
<b>GROUPE B</b>	<b>GROUPE C</b>
AUCUNE CANDIDATURE	MONSIEUR <b>KALTENBACK, Pierre</b>

Candidatures reçues POSTES RÉSERVÉS À DES GROUPES	
<b>GROUPE D</b>	<b>GROUPE U</b>
MONSIEUR <b>GAUTHIER, Claude</b>	MADAME <b>BOIVIN, Marie-Eve</b>
	MADAME <b>EMOND, Sophie</b>

#### 5.3.4 Élection par acclamation

Le nombre de candidatures reçues étant ÉGALES au nombre total de postes à combler pour les secteurs de Portneuf-sur-Mer ainsi que Colombier et mentionné dans l'appel de candidatures, M Magella Bouchard déclare élu sans opposition :





### 5.3.5 Élection par votation

Étant donné que nous avons 2 candidats pour le poste du groupe U, secteur universel, et aucun pour le groupe B, secteur Longue-Rive et par respect de l'article 6.17 de notre Règlement intérieur caisse, nous devons d'abord procéder à l'élection d'un administrateur au Groupe U. Par la suite, le candidat ayant obtenu le moins de votes sera proclamé élu pour le groupe B puisqu'il n'y a pas de candidature pour combler le poste à pourvoir pour le secteur de Colombier. Les candidats sont les suivants :



Une fiche de présentation sommaire de chacun des candidats a préalablement été déposée sur le microsite de la caisse à la disposition des membres.

Résultats à la suite de la période de votation en différée :

Mme Marie-Ève Boivin (secteur universel) avec 122 vote.

Et

Mme Sophie Emond (secteur Longue-Rive) avec 55 vote.

### 5.4 Précision sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents et l'élection des administrateurs

M. Magella Bouchard mentionne que les membres auront 4 jours pour voter concernant les éléments suivants :

- La proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes ;
- L'élection des membres du conseil d'administration

#### PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE

Présentation des modalités entourant le vote par M. Magella Bouchard.

Dès la fin de la rencontre, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le lundi 24 avril 2023.

Faits saillants pour la période de votation :

- La réécoute de notre assemblée de ce soir sera possible par le biais du bouton << mon vote >> dans AccèsD ou du lien sur le site internet de la Caisse.
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse
- Il y aura 3 moyens simples de voter, soit par AccèsD Internet, AccèsD mobile ou via le site de notre caisse
- Un membre de plein droit, dûment qualifié, ne pourra voter qu'une seule fois



## PRÉCISIONS SUR L'ANNONCE DES RÉSULTATS

Précisions sur l'annonce des résultats du vote par M. Jean-Maurice Tremblay.

Faits saillants entourant l'annonce des résultats :

- Les résultats demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.
- Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse est informée des résultats des votes qui seront publiés sur le site Internet, sur notre Facebook et disponibles auprès de la Caisse.

Celui-ci explique qu'en cas de vote négatif sur les propositions, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation. Le versement de la ristourne sera donc retardé.

Explication des étapes à suivre en cas de vote négatif.

### **6. Suivi des résultats et levé de l'assemblée**

La période de votation est ouverte dès la fin de la rencontre

M. Jean-Maurice Tremblay, président du conseil d'administration, remercie le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux vous servir. Mais aussi, M. Christophe Rolland, qui a agi à titre de directeur général pour les 4 dernières années. De plus, il remercie les administrateurs qui nous ont quittés afin de poursuivre vers d'autres projets, M. Camille Gagnon, Mme Mélissa Tremblay ainsi que M. Claude Branchaud.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard des scénarios recommandés par le CA :

### **7. Publication des résultats et levée de l'assemblée**

#### **Proposition sur la répartition des excédents**

98,4% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : adoptée

#### **Résultats à la suite de la période de votation :**

Mme Marie-Ève Boivin (secteur universel) avec 122 vote

Et

Mme Sophie Emond (secteur Longue-Rive) avec 55 vote.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l'AGE est officiellement levée le 25/04/2023.

---

Président, Jean-Maurice Tremblay

---

Secrétaire, Magella Bouchard



